

CAB/2024D/5845

21 FEV. 2024

Monsieur le Président,

La sécurisation des objectifs annoncés dans le cadre de la planification écologique est un impératif collectif. La capacité de la France à les atteindre va dépendre notamment de la prise en compte adéquate de la question de la formation et de l'emploi, ainsi que de l'anticipation des compétences nécessaires. C'est aussi une opportunité pour promouvoir positivement de nouvelles façons de produire et de travailler : valorisation du travail manuel, mixité des métiers, insertion par le travail par exemple.

Des initiatives récentes adressent déjà certains aspects des besoins en compétence dans des secteurs spécifiques (ex : appel à manifestation d'intérêt (AMI) « *Compétences et métiers d'avenir* », volet « *Emplois - compétences* » des feuilles de route de décarbonation des secteurs les plus émetteurs de gaz à effet de serre, etc.).

Cependant, il semble opportun de bâtir une approche plus globale des enjeux liés aux emplois, conditions de travail, attractivité pour réussir la planification écologique. Le CESE pourrait contribuer à renforcer cette approche dans l'agenda des pouvoirs publics.

Afin d'alimenter les réflexions initiées au sein du gouvernement sur ce volet éminemment social, différentes questions pourront être traitées par le CESE :

- Les compétences nécessaires sont-elles identifiées et acquises au regard des besoins de la planification écologique ? Quelles sont les capacités du système de formation pour les compétences, qualifications, métiers utiles à la transition ? Serons-nous en phase avec les délais annoncés dans le cadre de la planification ?
- L'organisation, les conditions de travail et la valorisation de ces métiers permettront-elles de rendre ces emplois attractifs et accessibles à tous et à toutes ? Une attention spécifique sera portée sur la mixité (F/H) des métiers.
- Saurons-nous les mobiliser et apporter de la visibilité à chaque situation personnelle ? Comment faciliter la mobilité des actifs ?

.../...

Monsieur Thierry BEAUDET
Président du Conseil Economique, Social
et Environnemental CESE
9 place d'Iéna,
75775 Paris cedex 16

Vous pourrez accorder une attention particulière à certains grands secteurs de l'économie (bâtiments, industrie, énergie, transport...).

Des travaux précédents du CESE abordent déjà de manière succincte ou partielle ces problématiques comme les avis « *Les métiers en tension* », « *L'acceptabilité des infrastructures de la transition écologique* », « *L'emploi dans la transition écologique* », « *Quelles politiques pour favoriser l'évolution de la société vers la sobriété* », etc. De plus, de nombreuses études dressent des scénarios et perspectives pour des branches ou des métiers (France stratégie, ADEME, DARES, OPCO, CEREQ, Observatoires de branches, C-Terre, etc.). Elles serviront de base à une analyse plus globale afin de déceler d'éventuels points d'alerte, difficultés et conditions de succès. La bonne distinction entre travail, emploi, compétences et réalité de vie des personnes sera essentielle à cette saisine.

Pour mener ces travaux, vous pourrez vous appuyer sur l'ensemble des administrations concernées, en particulier les services du ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion, du ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique et du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

Je souhaite dans la mesure du possible recueillir l'avis de votre conseil, le cas échéant en deux temps, d'ici le mois de juin.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations les meilleures.



Gabriel ATTAL